

Image not found or type unknown



Parts respectives des enfants pour une succession

Par **alkar**, le **20/07/2012** à **08:23**

Bonjour,
Je suis remarié après un divorce et ai 2 enfants maintenant adultes de mon premier mariage.
Je n'ai pas d'enfant avec ma seconde épouse qui a de son côté un enfant adulte aujourd'hui de son premier mariage.
Aucun de ces enfants ne vit avec nous.
Nous avons une maison achetée en commun et sommes mariés sous le régime de la communauté.
Lorsque nous disparaîtrons tous deux quelles seront les parts respectives de chacun de nos enfants concernant cette maison (2 de mon premier mariage et 1 du premier mariage de ma seconde épouse)
Merci par avance de votre réponse